

LE DOYEN DE LA FACULTE DE SANTE SORBONNE UNIVERSITE

- Vu le code de l'éducation, notamment l'article L613-2,
- Vu l'arrêté du 16 juillet 2003 portant création du Diplôme Universitaire PRISE EN CHARGE INTEGREE DES OBESITES modifié par les arrêtés du 04 juin 2007, du 04 juillet 2016 et du 03 juillet 2018,
- Vu l'arrêté de délégation de signature en date du 16 décembre 2025 de la Présidente de Sorbonne Université à M. Bruno RIOU, Doyen de la Faculté de Santé,

ARRETE

Article 1 : Il est créé pour l'année universitaire 2025-2026, un jury d'examen pour le Diplôme Universitaire PRISE EN CHARGE INTEGREE DES OBESITES.

Article 2 : Le jury est présidé par le Professeur OPPERT Jean-Michel (PU-PH) ou son représentant

Article 3 : Le jury est composé comme suit :

Professeur Christine POITOU-BERNERT (PU-PH)

Professeur Judith ARON-WISNEWSKY (PU-PH)

Docteur Pierre BEL-LASSEN (MCU-PH)

Article 4 : Le jury se réunit à la demande de son président.

Article 5 : Le directeur général de la Faculté de Santé Sorbonne Université est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Fait à Paris, le 11 février 2026

Pour la Présidente et par délégation

Doyen de la faculté de Santé

Sorbonne Université

Bruno RIOU

